

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 22 JANVIER 2026 à 18h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Hervé OZIL, Mme Marianne PAILLERON, M. Patrick ASTIER, Mme Sylvie CANTA, Mme Laurence HOTTE, Mme Michelle FROMONT, M. Cyrille PONSOT, Mme Hélène BERTRAND, M. David ALBRAND.

Absents : M. Denis ROUME qui donne procuration à M. Hervé OZIL.
M. Gwenaël CHAZOT qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Nordine BOUZRAA qui donne procuration à Mme Michelle FROMONT.
Mme Sidonie JABBOUR qui donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2026_06 : PERSONNEL – CDD CANTINE

Le cuisinier de la cantine scolaire sous contrat de 10 mois par an pour 32h hebdomadaires du 29/08/2025 au 03/07/2026 inclus, perçoit une rémunération calculée sur IB 442 / IM 396.
L'agent a sollicité une augmentation.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accorde à l'agent une rémunération basée sur IB 442 / IM 436, à compter du 1^{er} février 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE,
Secrétaire de séance



Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le **26 FEV. 2026**

ID : 007-210701264-20260122-DE_2026_06-DE